

Choix de cette bannière



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER *FF*  
Tél : 03 87 23 70 84  
Télécopie : 03 87 24 31 72  
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr  
Réf. : FF/MO Code : ASPE-L9

Monsieur le Président  
Syndicat Intercommunal des Eaux  
de WINTERSBOURG  
1 rue Bel Air  
57445 REDING

Objet : Dossier de déclaration concernant  
Accord avant le délai de 2 mois

Metz, le 17 juin 2015

PJ Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Président,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-8 du code de l'environnement relatif à :

- Mise en conformité du système d'assainissement de la commune de Vilsberg

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 29 avril 2015, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de VILSBERG où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information :

BEPG Environnement  
Technopôle de Nancy Brabois  
2 Allée de Saint-Cloud  
54600 Villers-lès-Nancy

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER